

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 4
Bourg-Vieux – Bouvardière - Volouise

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 27 février 2018

Suite à la réunion du 20 janvier dernier, nous vous prions de trouver ci-après les éléments de réponses apportés à la fiche navette que vous nous avez transmise.

Fiche navette n°1 – 18/38

- Graviers sur la Départementale

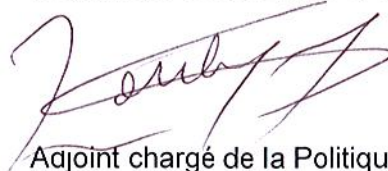
Demande : Au niveau de la station essence U et suite à des travaux (raccordement) un gros tas de gravier (déplacé par les voitures) est présent à cheval sur la Départementale/Station. Ces graviers sont dangereux car ils peuvent occasionner la chute d'un vélo ou une éjection au passage d'une roue de voiture avec risque d'atteindre un piéton. Demande d'organiser un nettoyage rapidement (travail de 30 minutes maximum).

Réponse :

L'information a été transmise au service espace public dès le lendemain du comité de quartier. Les services ont immédiatement fait le nécessaire auprès de l'entreprise qui est intervenue dans la semaine.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre qui aura lieu le lundi 19 mars à 20h, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la Politique de la ville,
de la sécurité et de l'intercommunalité